Objekttyp: **Competitions**

Zeitschrift: **Ingénieurs et architectes suisses**

Band (Jahr): **111 (1985)**

Heft 6

PDF erstellt am: **28.03.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Concours

Organisateur	Sujet CP: concours de projet CI: concours d'idées	Conditions d'admission	Date de reddition (Retrait de la documentation)	IAS Nº Page
Ville de Neuchâtel	Construction de logements au Pré des Acacias, Neuchâtel CP	Architectes indépendants domiciliés ou établis sur le territoire de la Ville de Neuchâtel et inscrits au registre neuchâtelois des architectes (en outre, trois architectes invités)	15 mars 85 (14 déc. 84)	25/84 B 106
Etat de Fribourg et Ville de Fribourg	Mise en valeur du plateau de Pérolles, Fribourg, concours à deux degrés CP	Architectes établis dans le canton de Fribourg et inscrits au registre cantonal; architectes fribourgeois établis à l'extérieur du canton, inscrits aux REG A et B; en outre, cinq bureaux d'architectes invités	17 mai 85 (18 janvier 85)	25/84 B 106
Commune de Chavornay	Nouveau collège avec locaux de protection civile CP	Architectes reconnus par le Conseil d'Etat vaudois domiciliés ou établis dans les districts d'Orbe, Yverdon et Grandson avant le 1er janvier 1984, ainsi que 4 invités. Visite des lieux pour les intéressés le 18 février 1985 à Chavornay, Collège «Au Verneret» à 10 heures	30 mai 85 (21 janvier 85)	
Service des constructions de la République et Canton du Jura	Construction d'une piscine et d'une salle de gymnastique, Porrentruy CP	Architectes domiciliés et établis dans le canton du Jura avant le 1er janvier 1984 et inscrits aux REG A et B ou diplômés EPF ou ETS; architectes d'origine jurassienne établis en Suisse romande, dipl. EPF ou inscrits au REG A; en outre, deux architectes invités	31 mai 85 (7 février 85)	25/84 B 106
Ville de Schaffhouse	Extension du home pour personnes âgées «Steig», CP	Architectes domiciliés ou établis depuis le 1er janvier 1983 dans le canton de Schaffhouse ou les districts voisins de Diessenhofen-TG et Andelfingen-ZH ainsi que les architectes d'origine schaffhousoise	1er juillet 85 (24 mai 85)	
Commune de Chêne-Bourg GE	Aménagement d'un lieu public: Floraire et parc de la Mairie de Chêne-Bourg GE, CP	Architectes, architectes-paysagistes et ingénieurs-paysagistes, étudiants architectes, architectes-paysagistes et ingénieurs-paysagistes ayant leur domicile professionnel ou privé dans le canton de Genève depuis le 1er janvier 1984; architectes, architectes-paysagistes et ingénieurs-paysagistes genevois, quel que soit leur domicile	2 août 85 (14 janv. 85)	
Conseil municipal de Zoug	Aménagement des rives du lac, CI	Architectes établis ou domiciliés en Suisse centrale (UR, SZ, OW, NW, LU, ZG) ou dans les districts d'Affoltern/ZH et Muri/AG depuis le 1er janvier 1983 ainsi que les architectes originaires du canton de Zoug et les architectes-paysagistes diplômés établis en Suisse	9 août 85 (11 février-26 avril 85)	
Commune ecclésiastique catholique-romaine de Delémont JU	Centre paroissial à Delémont, CP	Concours ouvert aux architectes domiciliés et établis dans le canton du Jura ou dans l'un des trois districts francophones du Jura sud avant le 1er janvier 1984 et inscrits aux Registres A ou B ou diplômés EPF ou ETS	30 août 85 (14 janv.-22 févr. 85)	
Direction générale des PTT Service des bâtiments	Immeuble de télécommunications, logements et locaux commerciaux à Bienne	Architectes établis ou domiciliés dans les cantons de Berne, du Jura ou de Soleure depuis le 1er janvier 1984		

Nouveau dans cette liste

Conseil municipal de Zurich	Urbanisation de l'emprise de la gare de Selnau, à Zurich, concours à deux degrés	Architectes établis ou domiciliés en ville de Zurich depuis le 1er janvier 1984 ainsi que les architectes bourgeois de Zurich	19 août 85	
Commune de Klosters-Serneus GR	Equipements de sport et de loisirs, CP	Architectes établis ou domiciliés dans la commune de Klosters-Serneus depuis le 1er janvier 1984 ainsi que les architectes originaires de la commune	30 août 85 (depuis le 18 mars 85)	

Carnet des concours

Complexe communal à Chexbres

Ouverture

La commune de Chexbres organise un concours d'architecture pour la construction d'un complexe comprenant:

- un ouvrage de protection civile;
- des locaux pour le Service du feu et la gendarmerie;
- des locaux scolaires;
- des surfaces commerciales;
- du logement;

à édifier au lieu-dit «Praz-Routoz».

Le concours est ouvert aux architectes reconnus par le Conseil d'Etat vaudois, domiciliés ou établis avant le 1er janvier 1984 sur le territoire des communes du district de Lavaux ainsi que celui des communes de Chardonne et Jongny.

Renseignements et inscriptions (du 11 mars au 22 avril 1985 à 16 h.): Greffe municipal de Chexbres.
Remise des projets: 29 juillet 1985.

Collège de la Gradelle, Genève

Résultats

Dans ce concours sur invitation, six projets ont été présentés. Les résultats sont les suivants:

1er prix (Fr. 8100.—): P.-A. Chu, Genève; collaboratrice: S.-L. Leungki.

2e prix (Fr. 7900.—): P.-A. Renaud, Genève; collaborateurs: C. Buemi, N. Weber, M. Pfister.

Le jury recommande à l'organisateur d'inviter les auteurs des deux premiers projets primés à développer leur étude; le jury était composé de E. Bieler, A. Rivoire, R. Passer, J.-J. Oberson, R. Koechlin.

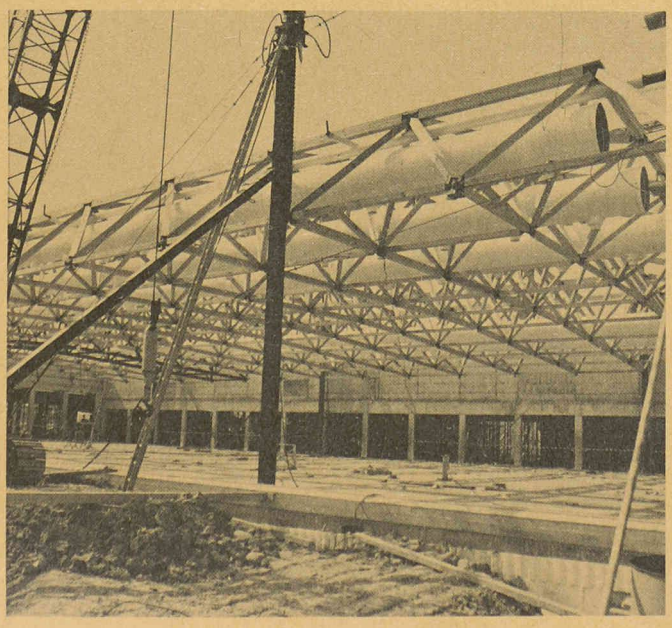
Actualité

Structure à treillis spatial en bois pour la salle polyvalente d'Arbon

L'imposant toit en bois de la nouvelle salle polyvalente d'Arbon est désormais en place. Ce treillis spatial en bois de 27 × 45 m, d'un poids de 55 tonnes, a été assemblé en deux semaines sur le sol même de la salle avant d'être hissé en cinq heures jusqu'à 7 m de hauteur à l'aide de presses hydrauliques.

Près de 1200 barres en bois lamellé-collé de 11 × 11 à 17 × 17 cm de section et de 3 m de longueur composent ce treillis. Ces barres sont fixées sur un connecteur métallique dont l'élément central est une sphère de 8 kg en acier forgé. L'économie de matériau a été au centre des préoccupations de l'ingénieur chargé de la construction, et la comparaison suivante l'illustre parfaitement: en traduisant la quantité de bois utilisée sur une couche de portée équivalente, on obtient une plaque d'environ 4 cm d'épaisseur seulement.

Ce type de construction est remarquable à plus d'un titre. Il s'agit en premier lieu de l'application à grande échelle d'un prototype développé et testé voici deux ans à l'EPFZ. L'autre nouveauté réside dans l'utilisation de hêtre lamellé-collé en lieu et place du traditionnel bois de résineux. Cette technique laisse entrevoir des perspectives intéressantes pour la construction en bois calculée et, à plus long terme, pour toute l'économie forestière. En effet, près d'un cinquième des arbres suisses sont des hêtres, dont le bois est encore trop peu utilisé dans la construction. Enfin, seul l'acier pouvait jusqu'à ce jour satisfaire aux exigences de ce genre d'ouvrage. L'exécution de la salle polyvalente d'Arbon ouvre donc de nouveaux horizons à la construction en bois, tant du point de vue formel que constructif.



Informations complémentaires

Les architectes sont MM. Adorni + Gisel, architectes, et associés. L'ingénieur est le Bureau d'ingénieurs Wälli SA, Arbon / Rorschach.

Le développement du treillis est dû à l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich, Institut de statistique et de construction en acier.

Le prix Nobel de médecine

Le prix Nobel de médecine et de physiologie 1984 a été décerné au professeur Niels Kaj Jerne et au Dr Georges Köhler, de Bâle, ainsi qu'au professeur Cesar Milstein de Cambridge (Royaume-Uni), pour leurs travaux sur la structure et le contrôle du système immunitaire de l'organisme.

Niels Jerne, Danois né à Londres en 1911, développa en 1963 une méthode expérimentale simple de révélation des cellules produisant des anticorps. Ce test donna une impulsion décisive à l'immunologie cellulaire. En 1969, Jerne accepte la lourde tâche de mettre sur pied l'Institut d'immunologie dont la société Roche caressait le projet. Sous sa direction (1969-1980), l'institut est devenu un des centres de recherche les plus importants dans ce domaine. Jerne n'attend pas la fin de ces travaux pour élaborer une théorie, fondée sur la génétique moléculaire, expliquant comme le système de défense de l'organisme produit une multitude d'anticorps différenciés qui préexistent à l'intrusion d'un antigène. La plus récente contribution théorique remarquable de ce chercheur est sa conception de l'ensemble du système immunitaire, qu'il décrit comme un réseau d'interactions en équilibre dynamique entre cellules et molécules.

Georges Köhler, né en 1946 à Munich, est un des nombreux jeunes scientifiques formés et appuyés par Jerne. Après des études de biologie menées à Fribourg-en-Brisgau, il entra en 1971 à l'Institut d'immunologie de Bâle afin d'y réaliser des expériences pour sa thèse de doctorat. Il se heurta très vite à un problème. Pour le résoudre, il avait besoin de cellules b (lymphocytes B) génétiquement identiques et de la plus longue durée de vie possible, fournies par le système immunitaire de la souris. Son but était d'utiliser ces lymphocytes pour produire des anticorps monoclonaux hautement spécifiques. Ayant reçu son titre de l'Université de Fribourg-en-Brisgau, Köhler partit pour Cambridge où il travailla pendant deux ans avec le professeur Milstein au Medical Research Council Laboratory of Molecular Biology. En 1975, les deux chercheurs parvinrent à obtenir une fusion entre des cellules B sécrétant des anticorps (cellules prélevées sur la rate d'une souris immunisée contre un antigène donné) et des cellules cancéreuses cultivées in vitro, qui ont la capacité de se multiplier indéfiniment. Ils créèrent ainsi des cellules hybrides unissant les propriétés intéressantes des deux cellules parentales. Au terme d'une coûteuse sélection, ils virent enfin des colonies de cellules ainsi manipulées (appelées hybridomes) se multiplier en produisant des anticorps spécifiques, en quantités pratiquement illimitées. Depuis 1976, Köhler est de retour à l'Institut d'immunologie de Bâle. Au cours de l'année 1985 il prendra la direction de l'Institut Max Planck à Fribourg-en-Brisgau.

L'Institut d'immunologie de Bâle, centre de recherche fondamentale, a été fondé et est financé par Hoffmann-La Roche SA. Quelques années auparavant, à Nutley, New Jersey, Etats-Unis, Roche avait déjà inauguré le Roche Institute for Molecular Biology. Ces deux institutions ont rapidement acquis une renommée internationale. La recherche Roche, fondamentale ou appliquée, jette ainsi des ponts entre les continents et les diverses spécialités. Les centres nerveux de la recherche industrielle de Roche se situent en Suisse, aux Etats-Unis, en Grande-Bretagne, en France et au Japon. Mais Roche a également créé pour la recherche clinique, notamment dans les régions tropicales, la Roche Far East Foundation à Hong Kong et la Roche African Research Foundation à Abidjan. L'Institut d'immunologie de Bâle offre aux jeunes chercheurs, au moins pendant une certaine période, la possibilité de travailler en commun sur le front de la recherche et d'élargir leurs connaissances.

L'attribution du prix Nobel de médecine et de physiologie 1984 à Jerne, Köhler et Milstein vient consacrer le bien-fondé du concept de recherche prôné par Roche et qui consiste à encourager le progrès du savoir humain à l'échelle internationale, au-delà de l'utilisation immédiate des résultats de la recherche. Ce travail de promotion a d'ailleurs de multiples retombées sur la recherche industrielle.

Un incendie survenu récemment dans un laboratoire de recherches à Bâle a attiré à nouveau l'attention sur Georges Köhler, le prix Nobel de médecine qui y travaille. Il nous a semblé opportun de rappeler la nature des travaux qui lui ont valu le prix Nobel.

Les installations de chauffage par temps de froid extrême: explications et conseils

Plus que d'autres années, on entend cet hiver les gens se plaindre de locaux insuffisamment chauffés. Faut-il en incriminer les installations de chauffage? A-t-on, pour économiser l'énergie, sous-dimensionné les installations? Le chef du service «Technique et calculation» de l'Association suisse des maîtres ferblantiers et appareilleurs (ASMFA), M. H. Venier, réfute catégoriquement cette opinion: «Les mesures visant à économiser l'énergie trouvent leur justification aussi — et surtout —